

Enjeux et conflits

Les trois dynamiques qui aménagent l'espace autour du Marais Breton (tourisme, agriculture moderniste, conchyliculture) sont en compétition entre elles, compétition avivée par le déclin économique du Marais. D'où une série de conflits révélateurs des enjeux. Pour les comprendre plus aisément, il est utile de préciser quelques données essentielles sur le milieu naturel et son aménagement.

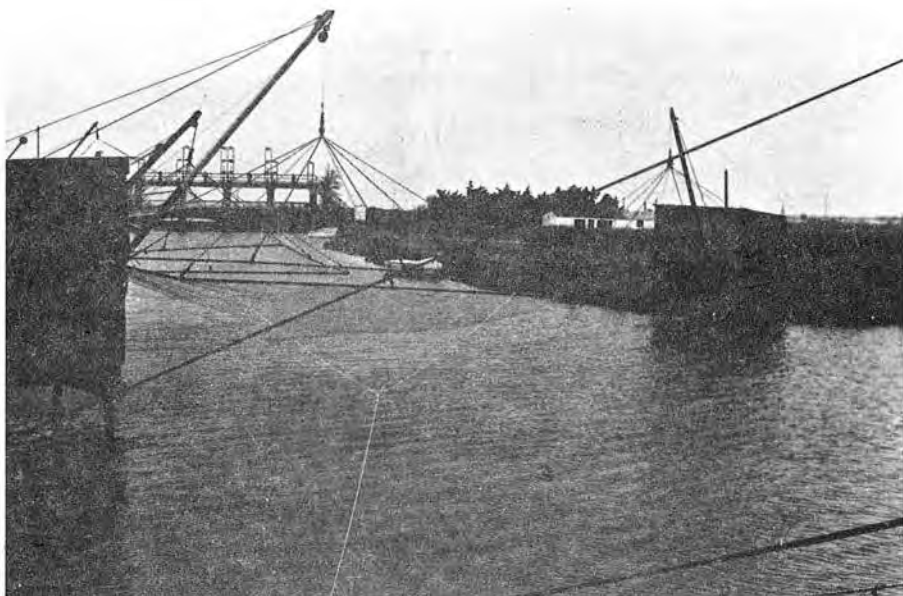
Un vaste écosystème aménagé

Le Marais Breton et la baie du Bourgneuf forment un ensemble naturel indissociable, d'une exceptionnelle richesse biologique. Les innombrables plans d'eau du Marais, peu profonds, les multiples étiers et fossés, sont le siège d'une importante production de végétaux aquatiques d'eau douce ou saumâtre, point de départ des chaînes alimentaires. Grâce à la circulation des eaux, cette production primaire fertilise la baie. Celle-ci, par sa faible pro-

fondeur, les apports d'eau douce et de sels nutritifs continentaux, est un milieu très riche, d'où ses indéniables possibilités de production et de reproduction de poissons et de mollusques.

Les eaux de Loire y parviennent par bouffées irrégulières, au gré des vents et des crues. L'ouverture de la baie vers le nord-ouest facilite ce captage. Du côté terre, les arrivées d'eau douce sont limitées au débit du Falleron (300 km² de bassin versant) et au sud de l'étier de Sallertaine. Le Falleron, né sur le plateau vers 65 m d'altitude, s'encaisse dans son cours moyen avant de

Michel Garnier



L'écluse du Freine sur le Falleron, bordée de nombreuses cabanes pour la pêche au carrelet.

déboucher dans le marais à Machecoul, à une altitude voisine du niveau marin. De là, ses eaux transigent par de multiples canaux servant au drainage du marais avant de se rassembler à nouveau dans l'étier du Falleron, qui les mène à la mer par l'écluse du Collet. Au total, relativement peu d'eau en provenance des plateaux, mais cela peut suffire à créer des problèmes.

La circulation des eaux est fortement marquée par le rythme des saisons. Les pluies hivernales du régime océanique gonflent les fossés, Le Falleron renforce les inondations des prés-bas dans toute la partie orientale du Marais. En été, le déficit pluviométrique réduit le débit du Falleron et de l'étier de Sallertaine à un niveau insignifiant. Le niveau de l'eau s'abaisse dans les étiers qui peuvent alors, par les écluses littorales, véhiculer l'eau de mer vers les anciennes salines. Ainsi des poissons peuvent migrer et des échanges multiples et enrichissants ont lieu entre le Marais et la baie.

En somme, l'aménagement traditionnel du Marais conservait l'essentiel du dispositif naturel et se contentait de le contrôler pour mieux en tirer profit. Mais cela supposait un entretien continu des fossés, un

consensus sur le niveau d'eau et le maintien d'une qualité des eaux acceptable. Toutes choses remises en cause par le déclin agricole du Marais et l'évolution des plateaux périphériques.

La maîtrise de l'eau, enjeu principal

En effet, le bocage a reculé sur les plateaux, particulièrement sur l'amont du bassin du Falleron. Le drainage, est lui, en progression. Le ruissellement accéléré provoque, lors des grandes chutes de pluie, des arrivées d'eau plus massives et plus brutales dans le marais, où le mauvais entretien des fossés contribue à l'aggravation des inondations.

Patiemment, depuis sa création en 1957, l'Union des syndicats de prés-marais de la baie de Bourgneuf a entrepris de régler le problème de l'eau de deux façons (9). Par le recalibrage des canaux, il s'agit d'éva-

(9) Pour les détails, se reporter au long article (137 pages) de Jacques Gras, « La maîtrise de l'eau dans les prés-marais de l'estuaire de la Loire », Cahiers Nantais n° 23, janvier 1984.

La régulation des eaux passe par l'aménagement des marais (15 000 ha)

Vers la création du Syndicat mixte Grandlieu-Falleron qui peut concerner cinquante-trois communes

L'hiver passé a incontestablement provoqué quelques surprises - d'abord pour de multiples marais des cours d'eau des marais qui ont vécu une situation qu'ils pensaient ne voir, et aussi pour les carpiers par les travaux d'entretien de 15 000 ha de marais.

Car, le problème n'est pas celui de l'entretien des marais, puisque l'Union des syndicats des marais de la baie de Bourgneuf, qui s'occupe de la régulation des marais, est née voici vingt-sept ans. Le syndicat s'est penché sur les difficultés du Falleron, du Tenu et du neu.

Aujourd'hui, les chaudières, en particulier la régulation des eaux pour l'alimentation du marais, à l'embouchure de la future canal du Canal.

La loi assemble

vieux d'un quart de

siècle et se sclérose

les termes du problème des syndicats de marais de Grandlieu-Machecoul, et à

nécessaire de met-

tre en œuvre des

50 % pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée - 37,50 % pour les communes de la baie d'un



Une solution : David, du port de clôture, réa, pour être utile du Mignon l'on procède à la...

Le marais en danger

1. - Après les Saulniers... les agriculteurs plient bagages

L'avenir agricole du marais breton La prairie naturelle : toujours sa meilleure carte

Les marais, pour l'agriculture, un cas particulier ? Sûrement, bien que n'étant pas le seul. En tous cas, un rude cas qui donne à voir de ces terres. Les progrès techniques qui ont permis aux paysans d'améliorer leur revenu sont difficilement transposables, avec pour conséquence une vieillissement plus accentué de la population. Les installations moins nombreuses.

L'ouest a ses marais, chacun avec ses particularités propres, et de leur régime hydraulique. Ce qui est valable dans un coin ne l'est pas par ailleurs. Aussi cherchons des solutions adaptées. C'est l'objet d'un...

aménagements ont été réalisés au cours des siècles et sont poursuivis : 100 millions de francs sur 10 communes à l'organisation de l'eau » dit le président de l'Union des syndicats, Hubert de Grandlieu. L'agriculture n'est qu'un élément du dossier. Et la solution à ses problèmes partie intégrante de l'aménagement hydraulique.

Ceux qui réclament de solutions énergiques, généralisables dans tous les marais, M. Demour de chance. On a tenté d'implanter du marais, ce fut l'échec. Dans le marais breton, la terre est...

pour le regretter. « On forme les jeunes paysans tous de la même manière comme s'ils devaient exploiter des terres identiques et dans des conditions semblables ».

Rigoles et pompes

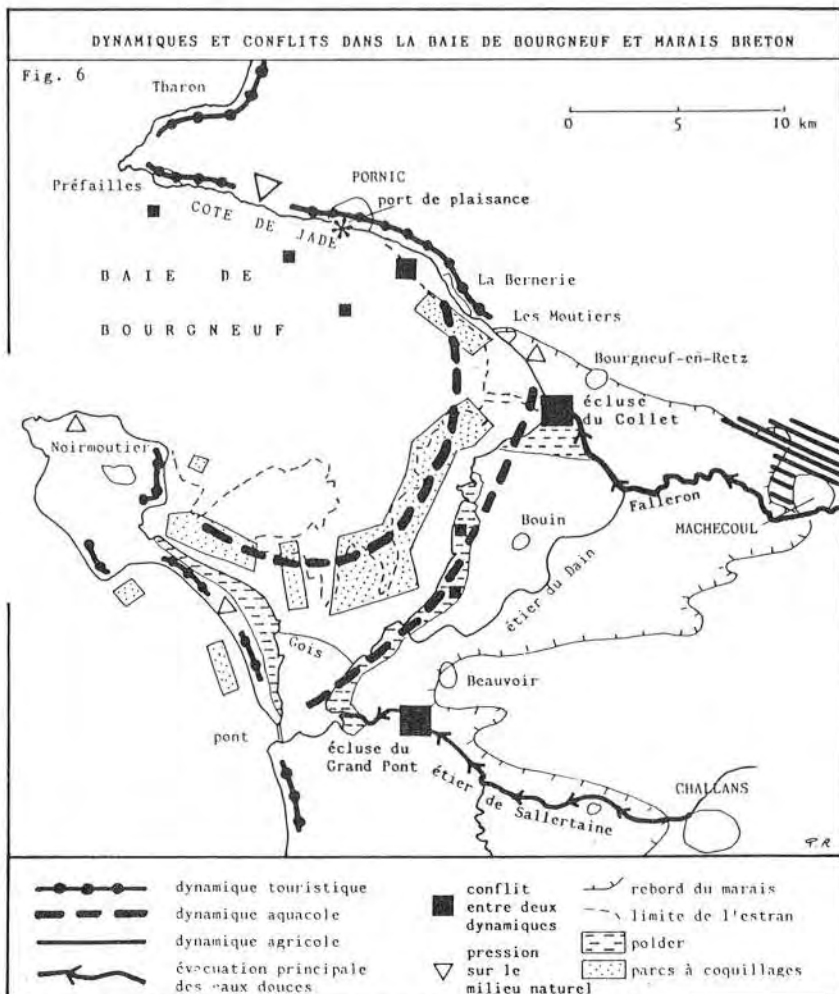
S'agissant de l'assainissement, le but de la démonstration a été de vulgariser trois types de rigoles, préconisées par l'I.N.R.A., et l'entretien, vulgarisation...

cuer au plus tôt les grandes eaux hivernales de manière à favoriser la pousse printanière de l'herbe ou à rendre possible d'autres cultures. Le point final de ces travaux serait l'élargissement de l'écluse du Collet (datant de 1881) pour faciliter le passage des crues. Au sud, le problème est posé dans des termes identiques sur l'étier de Sallertaine et l'écluse du Grand Pont.

En été, la situation s'inverse. L'eau douce manque pour les activités urbaines, industrielles, agricoles. La nappe phréatique de Machecoul, logée dans les calcaires et sables éocènes, n'y suffit pas. D'où l'idée de l'Union de puiser l'eau en Loire à la faveur de la marée haute, de la stocker dans l'ancien chenal maritime de la Martinière maintenant bouché à l'aval. De là,

elle s'écoule par gravité dans le canal de Buzay, puis dans le Tenu, dont la pente insignifiante se prête à ce courant estival vers la station de pompage de La Pomme-raie. Cette station refoule l'eau sur une hauteur de 3 m, avec un débit de 1 m³/s, dans le canal de Machecoul qui l'amène au Falleron. Ce trajet surprenant peut se prolonger vers la retenue d'Apremont sur la Vie, grâce à une conduite posée après la grande sécheresse de 1976 : dispositif de sécurité pour l'alimentation de la Vendée littorale surchargée d'estivants.

L'Union est donc à la fois un vendeur d'eau aux industriels (comme P.U.K. à Paimbœuf), aux maraîchers (100 F/ha), aux villes (Machecoul, etc...) et à des agriculteurs qui arrosent leur maïs, tout en étant



un aménageur hydraulique du remarquable système Loire-Tenu-Falleron. Les aménagements réalisés par l'Union pour amener l'eau de Loire en été ne posent pas de problèmes dans le Marais. En revanche, les conflits tournent essentiellement autour de l'évacuation des eaux hivernales.

Un premier conflit oppose les maraîchins traditionnels, partisans de conserver au printemps des douves pleines, aux quelques agriculteurs modernistes, soucieux de vidanger précocement. Devant l'inertie ambiante ces derniers peuvent avoir recours au pompage après s'être isolés, par des vannes, du circuit général.

Le second conflit, d'une ampleur beaucoup plus grande, se pose autour des écluses du Collet et du Grand Pont. Les ostréiculteurs ont déjà eu à se plaindre d'irruptions massives d'eau douce par ces écluses. En décembre 1982, au plus fort des ventes, les huîtres de Bourgneuf manquaient de sel ! L'année suivante, en juillet 1983, des lâchers d'eau douce, d'une ampleur inusitée en cette saison, consécutifs à un gros orage, provoquèrent une importante mortalité des très jeunes huîtres... C'est dire que les ostréiculteurs sont particulièrement sensibilisés au problème de la maîtrise de l'eau dans le Marais.

Il s'y ajoute un facteur aggravant : les diverses pollutions de cette eau douce. L'intensification des cultures fourragères du plateau par emploi plus accentué d'engrais chimiques et de biocides, les élevages industriels, avicoles surtout, dans la région de Challans, les activités maraîchères de Machecoul et des Rives, une pollution agro-industrielle (laiteries, abattoirs) et urbaine pas assez combattue, tout contribue à dégrader la qualité de l'eau. Le moment le plus critique pour la qualité des coquillages se produit lors des grandes pluies d'automne qui lessivent les terres agricoles.

Le conflit entre la dynamique ostréicole et la dynamique hydraulique et agricole de l'Union porte sur le sens différent que les uns et les autres donnent au concept de la maîtrise de l'eau. Pour les ostréiculteurs, ce qu'il est vital de maîtriser, ce sont les lâchers d'eau douce. D'où leur opposition à l'élargissement de l'écluse du Collet.

D'autres enjeux spatiaux

La dynamique aquacole affronte la dynamique touristique pour l'usage de l'estran.



Jean-Pierre Corlay

Résidence secondaire dans le marais breton ; les résidents préfèrent que le niveau de l'eau reste élevé dans les fossés. Ils peuvent exercer une pression dans ce sens au niveau municipal, s'opposant ainsi à des agriculteurs modernistes.



En face du Collet, pose de cordes pour le captage de naissains de moules

Le conflit est très vif à la hauteur de La Bernerie et du Clion. Un Groupe d'intérêt économique (G.I.E.), rassemblant vingt aquaculteurs, cherche à installer un parc à palourdes de 14 ha au nord de La Bernerie. Ce parc consisterait en des enclos délimités par des piquets de 40 cm de haut et recouverts de filets anti-prédateurs. Refusé par le conseil municipal de La Bernerie, accepté en mars 1985 par celui de Pornic, mais avec des restrictions, ce projet a soulevé les protestations véhémentes des pêcheurs à pied (le secteur est renommé pour la crevette) et des estivateurs. Le parc serait déplacé vers le sud et éloigné du rivage à la suite de cette pression des intérêts touristiques qui s'exerce dans les conseils municipaux de la côte.

Le conflit entre les deux dynamiques économiques se fait sentir aussi à terre. Par exemple, la municipalité de Bouin exclut les plaisanciers des petits ports ostréicoles, il est vrai bien assez encombrés. Du côté de La Bernerie, certains résidents se plaignent de la circulation des tracteurs sur la plage. Or l'image de marque de la station repose sur le cliché de la plage de sable fin bordée par une éternelle marée haute, sous un ciel bleu. Las, la marée basse découvre des champs marins où s'affairent des dizaines d'ostréiculteurs circulant avec tracteurs et remorques aux roues ruisselantes de vase molle...

Les ostréiculteurs exercent aussi une

pression sur les polders du Dain, y installant de nouvelles claires, ce qui entretient une rivalité avec les agriculteurs.

De son côté, la dynamique touristique pèse sur les dernières fenêtres littorales à l'état naturel : piétinement et dégradation des dunes de Noirmoutier et du Collet ou mitage en secteur agricole affaibli, entre Pornic et Préfailles.

Quant aux marins-pêcheurs, ils doivent vivre en été avec la flottille plaisancière, en partie basée dans le grand port de plaisance de Pornic, et fort nombreux sur le magnifique plan d'eau de la baie, idéal pour navigants peu expérimentés. Les pêcheurs doivent guetter leurs manœuvres pas toujours bien prévisibles et se plaignent de certains abus concernant les prises de poisson. Il faut y ajouter la pullulation des planches à voile depuis quelques années : leurs évolutions au-dessus des parcs, à marée haute, peuvent se terminer par un échouage.

Bref, tous ces indices de tension montrent que le Marais et la baie sont l'enjeu de stratégies diverses, partiellement incompatibles. Certains choix décisifs pour l'avenir devront être pris à bref délai dans l'intérêt commun.